



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/auvergne-rhone-alpes/sante/gestion-de-la-crise-sanitaire-obligation-vaccinale-et-pass-sanitaire>

Gestion de la crise sanitaire - Obligation vaccinale et Pass sanitaire

📅 Publié le 17 septembre 2021

👤 De Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

SANTÉ

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

HANDICAP

GRAND ÂGE

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

DROIT SOCIAL - RH

ARTICLE

INFO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire proroge le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire au 15 novembre 2021.

Dans ce contexte et durant cette période, la loi prévoit une obligation vaccinale ou de détention d'un Pass Sanitaire dont l'application soulève de nombreuses questions au sein des ESSMS.

Retrouvez désormais les informations à partir des fiches du réseau (accès adhérent / s'identifier) : voir liens ci-contre.

[FICHE N°107862 - Loi relative à la gestion de la crise sanitaire](#)

[FICHE N°107952 - Passe sanitaire pour les visiteurs dans le secteur social et médico-social](#)

Note d'information du 26/08/2021

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Rhône-Alpes

Auteur du document : Service juridique ARA

Portée géographique : Auvergne, Rhône-Alpes

Numéro de fiche

105.4 Ko